

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 3 DECEMBRE 1991

L'an mil neuf cent quatre vingt onze, le mardi 3 décembre à 18 heures 30 minutes, dans les salons du Château de RENTILLY à BUSSY SAINT GEORGES (77600) les Membres de l'Association Syndicale Libre LE CADRAN se sont réunis en Assemblée Générale sur convocation adressée sous pli recommandé avec accusé de réception le 4 novembre 1991 par COMADIM S.A., Président à titre provisoire de l'Association - 235 avenue le Jour se Lève - 92655 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX.

ETAIENT PRESENTS OU REPRESENTES

30 propriétaires.

ETAIENT ABSENTS ET NON REPRESENTES

- J.R. BRISARD/A. TEINTURIER
- H. PELLETANCHE
- J. ROUE
- J. FOUCHER
- M. MILOSAVLJEVIC
- O. RIES
- L. CHAMOULAUD
- J.P. REY/B. DEVAUX
- R. LOHRMANN
- G. HAMDACHE
- J.M. PAGNIE
- P. DOUET
- KIM LENG MANEA

ASSISTAIENT EGALEMENT

Monsieur QUEMARD de la Société COMADIM S.A. et Monsieur LEBREC de MEUNIER PROMOTION.

L'Assemblée Générale étant valablement constituée, il est passé à l'examen de l'ordre du jour.

I - FORMATION DU BUREAU

- Monsieur COUASNET est désigné Président,
- Monsieur QUEMARD assure les fonctions de secrétaire.

II - DEMISSION DE COMADIM S.A. DE LA PRESIDENCE DE L'ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE - QUITUS DE SA GESTION

Monsieur QUEMARD rappelle que COMADIM S.A. a été nommée Président de l'Association à titre provisoire. Compte tenu de l'importance minime des aménagements collectifs à gérer et de l'éloignement de l'ensemble immobilier, il semble plus judicieux et plus économique que la présidence soit exercée par un membre de l'Association.

En conséquence, COMADIM S.A. remet sa démission immédiate et demande quitus de sa gestion.

La résolution suivante est mise aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

"L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, accepte la démission de COMADIM S.A. et lui donne quitus de sa gestion".

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des propriétaires présents ou représentés.

III - NOMINATION DU PRESIDENT ET DES MEMBRES DU BUREAU DE L'ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE

Après échange de vues, Monsieur QUEMARD propose aux propriétaires les noms des personnes volontaires pour assumer les fonctions dans le bureau de l'Association Syndicale Libre.

La résolution suivante est mise aux voix :

DEUXIEME RESOLUTION

"Après en délibéré, les membres de l'Association nomment pour une durée de un an :

- Président :

Monsieur Yves COUASNET demeurant
6 rue J.B. Vacher - 77600 BUSSY SAINT GEORGES

- Secrétaire :

Monsieur Jean Paul BEUGENDRE demeurant
18 rue J.B. Vacher - 77600 BUSSY SAINT GEORGES

- Trésorier :

Monsieur Jean Claude BOURGEON demeurant
4 cour J.M. Grévilot - 77600 BUSSY SAINT GEORGES

- Membre assesseur :

Madame MONG DANG demeurant
17 Bd de Lagny - 77600 BUSSY SAINT GEORGES".

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres de
l'Association présents ou représentés.

* * * * *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la
séance est levée à 20 heures.

LE PRESIDENT



LE SECRETAIRE



L 13/12/1991

NOTIFICATION

En application de l'article 18 du décret du 17 mars 1967, le texte de l'alinéa 2
de l'article 42 de la loi du 10 juillet 1965, modifié le 31 décembre 1985 est
rappelé ci-dessous :

"Les actions qui ont pour objet de contester les décisions des Assemblées
Générales, doivent, à peine de déchéance, être introduites par les
Copropriétaires opposants ou défaillants dans un délai de deux mois à
compter de la notification desdites décisions qui leur est faite à la diligence
du syndic, dans un délai de deux mois à compter de la tenue de l'Assemblée
Générale. Sauf en cas d'urgence, l'exécution par le syndic des travaux
décidés par l'Assemblée Générale en application des articles 25 et 26 est
suspendue jusqu'à l'expiration du délai mentionné à la première phrase du
présent alinéa".

21,10,91

SCI LE CADRAN à BUSSY St-GEORGES (77600)
43 LOTS

Lots 1à23: 1ère Tranche
Lots 24à52: 2ème Tranche

Lots	Adresse	Nom Acquéreur
1	11 Bd de Lagny	GAZIL
2	13 Bd de Lagny	BRISARD
3	15 Bd de Lagny	PELLETANCHE
4	17 Bd de Lagny	DANG
5	17bis Bd de Lagny	ROUE
6	1 Place du Cadran	FOUCHER
7	5 Rue Jean-Baptiste Vacher	BEULAIGUES
8	3 Rue Jean-Baptiste Vacher	HILAIRE
9	1 Rue Jean-Baptiste Vacher	LALAIN
10	2 Place du Cadran	BARBE/AZOULAY
11	3 Place du Cadran	BRALUX
12	4 Place du Cadran	WANG
13	5 Place du Cadran	MILOSAVLJEVIC
14	6 Place du Cadran	RIES
15	7 Place du Cadran	DRAGHETTI
16	6 Rue Jean-Baptiste Vacher	COUSNET
17	4 Rue Jean-Baptiste Vacher	GRICIA
18	2 Rue Jean-Baptiste Vacher	CHIFFO
19	8 Rue Jean-Baptiste Vacher	CHAMOLLAUD
20	2 Cour Paul Fossin	N'DUMU
21	4 Cour Paul Fossin	SCI LE CADRAN
22	3 Cour Paul Fossin	REY
23	1 Cour Paul Fossin	SCI LE CADRAN
24	20 Rue Jean-Baptiste Vacher	MICHEL LEVY
25	18 Rue Jean-Baptiste Vacher	BEAUGENDRE
26	16 Rue Jean-Baptiste Vacher	MARDIKIAN
27	14 Rue Jean-Baptiste Vacher	KAUPP
28	12 Rue Jean-Baptiste Vacher	SCI LE CADRAN
29	10 Rue Jean-Baptiste Vacher	SCI LE CADRAN
30	2 Cour Jean-Marie Grevillot	BEGUIN
31	4 Cour Jean-Marie Grevillot	BOURGEON
32	3 Cour Jean-Marie Grevillot	SCI LE CADRAN
33	1 Cour Jean-Marie Grevillot	SCI LE CADRAN
34	7 Rue Martin Gondet	LOHRMANN
35	9 Rue Martin Gondet	SCI LE CADRAN
45	11 Rue Martin Gondet	RODRIGUEZ
46	13 Rue Martin Gondet	HAMDACHE
47	15 Rue Martin Gondet	PAGNIE
48	17 Rue Martin Gondet	DOUET
49	19 Rue Jean-Baptiste Vacher	LY
50	21 Rue Jean-Baptiste Vacher	MANEA
51	15 Av. du Clos St-Georges	SCI LE CADRAN
52	17 Av. du Clos St-Georges	MAUBACQ